



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Orphelins ukrainiens

Question écrite n° 45098

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, sur la situation que lui a décrite une personne travaillant avec une ONG polonaise au service des populations ukrainiennes. Il semble que le drame touche tout particulièrement les orphelinats qui hélas reçoivent de nouveaux enfants, sont parfois obligés de déménager dans des dortoirs de fortune ou dans des monastères, sans avoir les structures pour faire face. La situation est évidemment humainement et juridiquement extrêmement complexe. Il souhaite que la France participe à la mobilisation internationale également sur ce sujet afin que ces jeunes puissent continuer à vivre dans leur pays dans les meilleures conditions possibles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45098

Rubrique : Action humanitaire

Ministère interrogé : [Affaires européennes](#)

Ministère attributaire : [Europe](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2022](#), page 2167

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)